



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/12/14

Reçu en Préfecture le : 16/12/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 décembre 2014
D-2014/727

Aujourd'hui 15 décembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN

**CAPC musée d'art contemporain. Abonnés et membres
de l'Association des Amis du Musée. Conditions
d'accès au CAPC et tarification Pass Musées**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Toute l'année, le CAPC propose de nombreuses expositions accompagnées d'un programme de manifestations à caractère pluridisciplinaire (conférence, séminaires, rendez-vous avec la danse ou la musique, collaboration avec des institutions culturelles et artistiques internationales, etc).

Pour soutenir ses actions innovantes et fidéliser son public, le CAPC a su établir d'étroites relations avec, d'une part, ses abonnés qui deviennent ainsi les témoins privilégiés de la création contemporaine mais aussi l'Association des Amis du CAPC qui participe à l'enrichissement des collections du musée d'art contemporain, promouvant ainsi son image et celle de la Ville.

De fait, le CAPC musée souhaite faire bénéficier à la fois les abonnés et les adhérents de l'Association, sur présentation d'un justificatif d'adhésion en cours de validité, de la gratuité à toutes les expositions, manifestations et activités organisées par lui-même.

Ils pourront également bénéficier d'un tarif préférentiel sur le Pass Musées délivré par la Ville de Bordeaux leur permettant d'accéder à toutes les expositions permanentes et temporaires organisées par les autres Musées de la Ville de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer :

- la gratuité
- le tarif préférentiel.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT